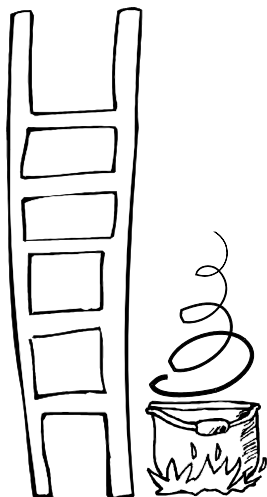




Le budget du Québec 2003-2004

Document d'analyse: «Go loi 112, go !»



Il est à noter que les mesures annoncées lors du budget ne seront pas pour autant en vigueur si des élections sont déclenchées avant que le processus parlementaire nécessaire ait suivi son cours, notamment pour l'adoption des crédits.

«Go, loi 112 go ! Ce sera bon pour tout le monde.» Le Collectif

Les chiffres de base du budget <i>Montant prévu en milliards de \$ (Montant réalisé ou résultats préliminaires)</i> <i>Mises à jour tenant compte de l'énoncé complémentaire de mars 2002</i>						
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Revenus	40,7 (46,7)	45,2 (47,4)	48,3 (51)	51,1 (50,093)	51,907	53,305
Directs	34,6 (38,6)	38,3 (41)	40,9 (42,9)	41,6 (40,806)	43,061	45,231
Transfert féd.	6,1 (8)	6,9 (6,4)	7,3 (8,15)	9,5 (9,287)	8,842	8,074
Dépenses	41,8 (46,5)	45,2 (47,4)	48,3 (49,66)	51,1 (51,0)	51,907	53,305
Programmes	35,4 (39,3)	37,6 (40)	40,8 (42,06)	43,2 (43,7)	44,713	45,699
Dette	6,4 (7,2)	7,6 (7,4)	7,4 (7,6)	7,9 (7,4)	7,194	7,606
Solde	-1,1 (0,1)	0 (0,007 après réserve)	0 (0,427 après réserve de 0,950)	0 avec usage de la réserve de 950	0	0



«Go loi 112, go!»



En décembre 2002, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une loi, la «Loi 112 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale», qui ouvre une action permanente et continue du gouvernement et de la société québécoise en direction d'un Québec sans pauvreté.

C'est le temps de la mettre en action, de lui donner des moyens en conséquence et de donner effet aux mesures urgentes que demandent depuis des mois et des mois un large mouvement citoyen. Les gens veulent y croire. Pour y croire, il va falloir que le départ de cette loi soit marqué par des décisions concrètes qui ont un impact pour le mieux dans la vie des plus pauvres.

Ça ne se fera pas sans changer le regard et sans y mettre les dollars. Tout le monde y gagnera. Chaque dollar placé au bas de l'échelle circule plusieurs fois dans l'économie et fait du bien à tout le monde en faisant du bien aux plus pauvres. Le ministère des Finances lui-même le confirmera. Quel part y fera le budget 2003-2004 ?

Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a l'habitude de publier à chaque année un outil d'analyse budgétaire. Celui de cette année est en deux parties :

- une grille d'analyse d'ensemble du budget avec référence pour mémoire aux faits saillants des cinq dernières années et
- une grille d'évaluation de la réponse faite dans le budget aux attentes répétées du milieu en vue de la mise en application de la loi.

Rappelons les buts énoncés à l'article 6 de la loi 112 :

- promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard ;
- améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement ;
- réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale ;
- favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société ;
- développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le tableau à droite, quant à lui, décrit la situation à faire évoluer. En 1998, le revenu privé moyen du cinquième le plus riche des ménages a dépassé la barre des 100 000 \$. Depuis les baisses d'impôt fédérales et provinciales auront amélioré de plusieurs milliers de dollars, jusqu'à l'équivalent d'une prestation d'aide sociale et plus, les revenus nets de ces familles. Pendant ce temps, un bonne partie du cinquième le plus pauvre ne couvre toujours pas ses besoins essentiels. Les préjugés sont bien utiles pour ne pas voir ces réalités. Le temps est venu de changer le regard, de considérer l'ensemble de la situation et d'apprendre à mettre les dollars publics là où ils sont les plus vitaux et les plus utiles.

Tableau : La répartition des revenus par quintiles dans la population québécoise

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1998

Quintile (Cinquième)					
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)		\$	(le plus riche)	
Personnes seules					
Revenu privé	1 486	4 134	9 367	23 616	51 070
Revenus de transfert	4 868	8 079	7 774	4 766	2 120
Revenu total	6 353	12 214	17 141	28 382	53 189
Impôt	486	587	1 656	5 730	15 409
Revenu disponible	5 867	11 627	15 485	22 653	37 781
Familles					
Revenu privé	6 176	19 462	36 777	57 944	107 690
Revenus de transfert	10 578	10 107	7 829	5 347	3 615
Revenu total	16 754	29 569	44 606	63 290	111 305
Impôt	736	3 230	8 388	13 965	31 052
Revenu disponible	16 017	26 339	36 219	49 326	80 253
Ensemble des unités					
Revenu privé	3 079	12 594	26 919	46 908	95 229
Revenus de transfert	6 985	8 793	7 616	6 014	3 871
Revenu total	10 064	21 387	34 535	52 922	99 100
Impôt	607	2 175	5 845	11 623	26 883
Revenu disponible	9 457	19 211	28 690	41 298	72 216

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, 11 février 2002.



Les mesures annoncées

À compléter en situant bien les ordres de grandeur entre les milliards (MM\$) et les millions (M\$).

Un budget a de l'impact sur les 8 points ci-dessous. Vous devriez pouvoir classer les mesures annoncées selon l'une ou l'autre des rubriques.

Qu'a-t-on dit ces dernières années ?

Que dit-on maintenant ?

Les revenus des personnes

- ▶ **En 1998-1999**, baisses d'impôt de 850M\$ et hausse du seuil d'imposition nulle, rien pour le cinquième le plus pauvre de la population dont une partie s'appauvrit par défaut d'indexation des prestations et des allocations familiales. Accroissement des écarts.
- ▶ **En 1999-2000**, baisses d'impôt de 400M\$, et consultation publique sur la manière de réduire les impôts de 1,3MM\$ de plus à partir de cinq scénarios proposés. Rien pour le cinquième le plus pauvre de la population, pas même en mesures d'aide vers l'emploi. Accroissement des écarts.
- ▶ **En 2000-2001**, baisses d'impôts non pas de 1,3MM\$ mais de 4,5MM\$ sur deux ans. 120M\$ aux familles recevant des allocations familiales pour se brancher sur Internet. 246M\$ pour indexer une fois les prestations d'aide sociale et ôter par étapes la coupure de partage de logement. Accroissement des écarts d'environ 4,2MM\$ entre le 60% qui paie des impôts et le 40% qui n'en paie pas.
- ▶ **En 2001-2002**, baisse d'impôt supplémentaire de 3,5 MM\$ sur 3 ans dont 1 MM\$ dès 2001-2002. Total cumulatif des baisses d'impôt d'ici 2003-2004 : 11 MM\$. Effet récurrent en manque à gagner en 2003-2004 : 3,8 MM\$. Réduction d'impôt moyen de 20% en 2002; devancement de la réduction d'impôt supplémentaire pour les familles; indexation automatique du régime fiscal devancée au 1^{er} janvier 2002. Augmentation des écarts d'environ 3,2 MM\$ avec le 40% de la population qui ne paie pas d'impôts où les seuls avantages notés sont l'indexation automatique des prestations à l'aide sociale (102 M\$) et l'amélioration de l'aide financière aux étudiantEs (113,7 M\$).
- ▶ **En 2002-2003**, 400 M\$ plus au bas de l'échelle : 100\$ par adulte et 200\$ par couple en plus du crédit d'impôt pour la TVQ versé en décembre 2001 «parce qu'une partie de ces bénéficiaires n'avaient pas pu profiter des baisses d'impôt annoncées le printemps dernier», pleine indexation du régime d'imposition des particuliers le 1^{er} janvier 2002; baisse d'impôt ciblée de 177 M\$ (énoncé de mars 2002); indexation assurée de l'ensemble des prestations d'aide sociale (75 M\$); abolition de la totalité de la coupure pour partage de logement à l'aide sociale à partir de janvier 2003 (52 M\$ par année); apparition dans la méthodologie d'une approche de l'impact des mesures sur tous les types de ménages y compris les plus pauvres.



Les revenus des entreprises	▶ En 1998-1999, baisse des taxes sur la masse salariale, baisses d'impôt de 300M\$ pour les PME en 2001-2002, garanties contre les hausses de taxation, congés fiscaux variés. ▶ En 1999-2000, avantages fiscaux importants pour les entreprises qui s'installeront dans la zone franche à Mirabel. Crédits à l'innovation technologique. Avantages fiscaux liés à la mise en place de Carrefours de la nouvelle économie. ▶ En 2000-2001, application du modèle irlandais de congés fiscaux pour attirer des entreprises. Exemption fiscale complète sur dix ans pour des projets majeurs d'investissement. Amortissement accéléré à 125% et congé de taxe sur le capital et autres mesures visant à accroître l'investissement privé manufacturier, informatique, aéronautique et à améliorer les transactions internet et les équipements anti-pollution. ▶ En 2001-2002, impôt zéro pour dix ans pour les PME manufacturières dans les régions ressources éloignées; crédit d'impôt de 40% sur les salaires pour la création d'emplois dans la transformation des ressources (65M\$); 170 M\$ pour faciliter le financement des PME et la création d'entreprises; crédits d'impôt pour les entreprises de la Cité de la biotechnologie et santé humaine à Laval. ▶ En 2002-2003, 525 M\$ en liquidités pour les PME; mise en place de La Financière du Québec; réduction de la taxe sur le capital : 60% des entreprises ne paieront plus de taxe sur le capital dès janvier 2003; passage du taux de la taxe sur le capital de 0,64% à 0,30% d'ici 2007; mesures en faveur de la nouvelle économie, dont élargissement du soutien fiscal aux entreprises de commerce électronique implantées dans le territoire entourant la Cité du commerce électronique; accès accru des entreprises au congé d'impôt pour dix ans sur le revenu, le capital et la masse salariale; divers autres avantages fiscaux bonifiés en plus à l'énoncé de mars 2002; soutien aux régions rurales (Villages branchés du Québec et Rénovillage).	
Les revenus du gouvernement	▶ En 1998-1999, plus élevés que prévus de 6MM\$. ▶ En 1999-2000, 1,1MM\$ de revenus fiscaux et 1,6MM\$ de transferts fédéraux de plus que prévu. ▶ En 2000-2001, bonne situation économique, revenus plus élevés que prévus de 2,6 MM\$. ▶ En 2001-2002, prévisions plus élevées de 1,8 MM\$ que celles prévues dans le budget 2000-2001 (49,3 MM\$). ▶ En 2002-2003, révision à la baisse de 1,8 MM\$ des prévisions de revenus pour 2001-2002 et 2002-2003, compensée en partie par une diminution du coût de la dette de 944 M\$; nouveaux revenus (taxe sur le tabac, mesures de lutte contre l'évasion fiscale). Ajustements à la hausse lors de l'énoncé supplémentaire de mars 2002.	
Les répartitions entre les niveaux de gouvernement	▶ En 1998-1999, coupure de 500M\$ aux municipalités. ▶ En 1999-2000, 1,4MM\$ de plus du fédéral reversés en péréquation. Le Québec annonce le déficit zéro et autres mesures rétroactives à 1998-1999. ▶ En 2000-2001, 430M\$ en divers échanges de responsabilités entre municipalités et gouvernement. Transferts fédéraux plus élevés que prévu de 0,8 MM\$. ▶ En 2001-2002, transferts fédéraux plus élevés que prévus de 1,7 MM\$. ▶ En 2002-2003, réduction des transferts fédéraux de 373 M\$ en 2001-2002 et 405 M\$ en 2002-2003, rapport de la commission Séguin et constat du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces, au désavantage de celles-ci.	



Les programmes du gouvernement

- ▶ **En 1998-1999**, places en garderie, mesures pour l'éducation, les jeunes, avec des stages, investissements dans la culture et ses industries.
- ▶ **En 1999-2000**, 1MM\$ en santé, rétroactif en partie pour payer la dette des établissements et stabiliser les services, 747M\$ pour les assurer et les améliorer. En éducation, 556M\$. Aide à l'orientation vers des carrières scientifiques et techniques. 4,5M\$ en emplois d'été et stages étudiants. 86M\$ pour la culture et le patrimoine religieux.
- ▶ **En 2000-2001**, 2,7MM\$ en santé. En éducation, 1MM\$ sur 3 ans. 150M\$ aux universités, cégeps, commissions scolaires. Aide aux études graduées. Engagements du Sommet de la jeunesse : 120M\$ dans un fonds jeunesse, 95 M\$ en mesures d'aide à la jeunesse, 160M\$ au Fonds de lutte contre la pauvreté (passe de 250M\$ à 160M\$ sur trois ans), partenariat gouvernement-Fonds de solidarité pour augmenter les stages étudiants. 160M\$ pour la recherche. 130M\$ en appui à la culture et au patrimoine.
- ▶ **En 2001-2002**, vu l'accroissement constant des coûts depuis 1997-1998, 1,96 MM\$ de plus en santé, dont 1,3 MM\$ en hausse du budget régulier. En éducation, «respect intégral des engagements du Sommet de la jeunesse et même plus» et, vu l'accroissement constants des coûts en éducation, 728 M\$ de plus en 2001-2002. Pour la culture : 75M\$ sur 4 ans. Grande emphase mise sur un plan de lutte à la pauvreté de 300 M\$ (102 M\$ pour l'indexation des prestations, 86 M\$ sur quatre ans dans un programme Action Emploi visant à bonifier dégressivement de 3\$, 2\$ puis 1\$ l'heure le salaire de chômeurs de longue durée commençant un emploi, 100 M\$ dans une réserve dont l'usage est à déterminer, et quelques autres mesures) qui fait en réalité moins que dans le budget précédent.
- ▶ **En 2002-2003**, respect des cibles de dépenses et même prévision de restrictions d'au moins 281 M\$ pour 2001-2002; apparition de la dimension sécurité : 8 M\$ en 2001-2002 et 35 M\$ en 2002-2003 pour améliorer les activités de renseignements, d'enquête et de sécurité; en tout 473 M\$ pour construire ou rénover 40 000 logements sociaux; 40 M\$ sur deux ans pour l'action communautaire.

L'emploi et l'économie

- ▶ **En 1998-1999**, une politique d'emploi (série de cahiers), des fonds pour la SGF, Innovatech, Investissement Québec, des mesures pour Montréal misant sur les produits financiers.
- ▶ **En 1999-2000**, orientation sur l'économie du savoir misant sur la recherche et sur l'innovation. À Québec, Cité de l'optique, Centre national des nouvelles technologies appliquées. Stratégies pour aller chercher une part de marché dans la mondialisation de l'économie, dont la zone franche à Mirabel pour attirer les entreprises de l'extérieur dans quatre secteurs. Support habituel aux investissements. Léger appui aux CLD. Percée de 120M\$ dans le domaine du développement durable. Aide au réseau routier, au chemin de fer d'intérêt local et au réseau cyclable.
- ▶ **En 2000-2001**, «soutenir la transformation de l'économie pour créer encore plus d'emplois» conduit à la méthode irlandaise d'incitatifs fiscaux pour attirer les entreprises et les investissements. Révision du programme immigrants-investisseurs, soutien à la restructuration de la sous-traitance, notamment dans l'aérospatial. 290M\$ en projets d'infrastructure. 310M\$ pour le développement des régions. Aide à la forêt, aux milieux ruraux.



	▶ En 2001-2002, dans le cadre d'un programme de 800 M\$ sur trois ans dans les régions, élargissement de l'approche des congés fiscaux sur dix ans aux PME manufacturières des régions ressources éloignées, crédit d'impôt de 40% sur les salaires pour la création d'emplois dans la transformation des ressources (65M\$), 170 M\$ au financement des PME et à la création d'entreprises, 142 M\$ en diversification économique, développement de créneaux d'excellence et soutien au développement des ressources forestières et minières. Autres mesures d'infrastructures routières (865 M\$), de support à la science et l'innovation (370 M\$ sur trois ans), de même que dans le secteur de l'environnement (40 M\$ sur trois ans) et de l'agro-alimentaire (15 M\$). ▶ En 2002-2003, objectif de «chauffer l'économie» devant un ralentissement perceptible avant le 11 septembre 2001 et plus prononcé depuis; objectif d'accroître de 0,7% le PIB en 2002; diminution de 3% des exportations internationales du Québec en 2001; on mise sur la consommation (400 M\$ «au bénéfice des consommateurs»); mesures de soutien aux PME et d'accélération des investissements privés; plan d'action pour créer ou maintenir 16 000 emplois en 2002 au coût de 641 M\$ compensé par des retombées fiscales et une réallocation de dépenses qui est expliquée ailleurs comme une restriction dans les dépenses de programme; accélération des investissements du secteur public pour 3 MM\$; 500 M\$ de plus en accélération des investissements des sociétés d'État; 525 M\$ en liquidités pour les PME sous formes de reports d'acomptes et de remises; mise en place de La Financière du Québec, pour faciliter divers financements aux entreprises, petites coopératives et entreprises d'économie sociale; accélération de grands projets, dont bonification du programme FAIRE (150 M\$ de plus en 2001-2002 et 200 M\$ de plus en 2002-2003); mesures en faveur de la nouvelle économie.	
Le paiement de la dette	▶ En 1998-1999, «on n'emprunte plus pour payer l'épicerie!» ▶ En 1999-2000, dette totale de 96MM\$. ▶ En 2000-2001, idem, mais service de la dette plus bas que prévu. ▶ En 2001-2002, réduction de la dette de 500 M\$ et baisse prévue du taux d'endettement de 21% en cinq ans. ▶ En 2002-2003, réduction de l'année précédente serait plutôt de 372 M\$	
L'équilibre du budget (surplus ou déficit)	▶ En 1998-1999, déficit prévu, mais déficit zéro atteint un an plus tôt. ▶ En 1999-2000, déficit zéro, surplus transformés en réductions d'impôt. ▶ En 2000-2001, déficit zéro, surplus transformés en réductions d'impôt. ▶ En 2001-2002, déficit zéro, surplus transformés en réductions d'impôt. Surplus supplémentaires constatés dans les années précédentes. Apparition d'une réserve de 950 M\$ en 2000-2001 utilisable en éducation, en santé et services sociaux, en nouvelles initiatives en solidarité sociale, recherche et projets spéciaux sélectionnés. Sans oublier 730 M\$ très peu encore dépensés des années précédentes mis dans des OSBL-cachettes d'écureuil. ▶ En 2002-2003 : priorité à l'équilibre des finances publiques; déficit zéro préservé; maintien des objectifs de dépenses; utilisation du solde de 670 M\$ de la réserve budgétaire.	



«Go loi 112, go !» Alors quelle est notre évaluation? Le budget prévoit-il le nécessaire ?

Mesures urgentes réclamées par le Collectif et son réseau	Oui	Non	Remarques
Appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre de la population			Indexation normale des dépenses de programme.
Barème plancher - Élimination complète des pénalités - Couverture des besoins essentiels			- Coût estimé : 47 M\$ - Coût estimé : 505 M\$
Gratuité des médicaments - Personnes à l'aide sociale - Personnes recevant le supplément de revenu garanti complet			- Coût estimé : 16 M\$ - Coût estimé : 7 M\$
Reconfiguration des allocations familiales			Coût estimé : 384 M\$
Logement social			Voir document «mesures annoncées vs mesures évoquées»
Mesures de formation, insertion et emploi			Coût minimum pour rétablir le niveau antérieur : 185 M\$

Mise en application de la loi 112	Oui	Non	Remarques
Prévisions pour la mise en application générale de la loi (articles 1 à 13)			
Prévision de cibles de revenu à atteindre (article 14, cf articles 59-60)			
Modifications à l'aide sociale (article 15) - Abolition de la coupure pour partage de logement (article 15. 1 °) - Prestation minimale transitoire non réductible (article 15.2 °) - Modification du traitement des actifs et avoirs liquides (article 15.3 °) - Modification du traitement de la pension alimentaire (article 15.4 °)	Fait		- Déjà comptée dans énoncé budgétaire de mars 2002 - Demandé : amorcer barème plancher - Demandé : exemption complète, coût estimé 33 M\$
Mesures visant à améliorer la situation économique et sociale des familles et personnes en situation de pauvreté (article 17)			Voir plus haut les mesures urgentes réclamées en priorité par le Collectif et son réseau.
Mise en place des institutions de suivi - Comité consultatif (articles 22-34) - Observatoire (articles 35-45)			
Mise en place du Fonds d'initiatives sociales (articles 46-57)			
Opération des mécanismes (articles 16, 18-21, 58-70)			



Sommaire de l'analyse

	Oui	Non
Ce budget a-t-il pour effet de réduire les écarts entre riches et pauvres? Comment?		
Ce budget améliore-t-il les revenus directs et les conditions de vie des personnes les plus pauvres? Comment?		
Ce budget fournit-il les ressources nécessaires pour la mise en application de la loi 112 ? Comment?		
Quel effet ce budget a-t-il sur l'économie et sur l'emploi?		
À qui profite ce budget?		

